

République Française
Département de Seine et Marne

N°



2020 / 020

DECISION

Ville de Tournan-en-Brie

SERVICES TECHNIQUES
CH/SP/LG

Le Maire de TOURNAN-EN-BRIE,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du :

- ◆ 10 avril 2014 notamment l'alinéa 4 de l'article premier accordant la délégation à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122/22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision n°2019-091 en date du 18 juillet 2019 attribuant le marché de travaux de réhabilitation de voiries année 2019 (lot 2 du marché) à la société Colas IDF Normandie,

Vu la décision n° 2020-03 en date du 13 janvier 2020 attribuant la modification n°1 du marché de travaux de réhabilitation de voiries année 2019 (lot 2 du marché) à la société Colas IDF Normandie,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires et d'ajuster les quantités réellement exécutées,

DECIDE :

Article 1 : de passer une modification n° 2 du marché de travaux de réhabilitation de voiries année 2019 (lot 2 du marché) avec la société :

**Colas IDF Normandie
Route de Coulommiers
77390 Chaumes-en-Brie**

Article 2 : Le montant de la modification n° 2 du marché (lot 2 : réhabilitation de voiries) est de 17 290 € HT.

Article 3 : Les dépenses seront imputées au chapitre 23 de la section investissement du budget de la commune.

Article 4 : La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Le comptable assignataire,
- Monsieur le Directeur de la Société Colas IDF Normandie.

Fait à Tournan-en-Brie, le - 6 MARS 2020

Laurent GAUTIER



Maire de Tournan-en-Brie

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

Berser
Levrault

ID : 077-217704709-20200306-20200020-CC

COMMUNE DE TOURNAN-EN-BRIE
1, place Edmond de Rothschild
77220 Tournan-en-Brie



**MARCHE DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DES
FRERES VINOT ET DE REFECTION DES RUES DU MOULIN, RUE DU MARCHÉ
ET RUE DES FRERES VINOT**

LOT N°2 : REHABILITATION DE LA VOIRIE
(Marché n° MAPA2019/T/ST/06)

AVENANT N°2

Entre :

Le Maitre d'Ouvrage :

Mairie de Tournan-en-Brie
1, place Edmond de Rothschild
77220 Tournan-en-Brie

Représentée par Monsieur Laurent GAUTIER, Maire de Tournan-en-Brie ;

et

L'entreprise :

La société COLAS IdF NORMANDIE
Route de Coulommiers
77390 CHAUMES-EN-BRIE

Représentée par Monsieur Fabien PELTIER, Chef d'Agence

ARTICLE 1 : OBJET DE LA MODIFICATION DU MARCHÉ

La présente modification n° 2 du marché a pour objet la réalisation de travaux au niveau du croisement de la rue René Leblond et la rue de la Liberté (ces travaux ont été intégrés par une erreur matérielle à l'objet de la modification n°1 ; les quantités exécutées dans le cadre de ces travaux supplémentaires n'étaient pas comptabilisées à cette modification n°1).

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA MODIFICATION DU MARCHÉ

Le nouveau détail estimatif des prestations s'établit comme suit :

Cet avenant entraîne une augmentation du montant du marché initial dans les conditions suivantes :

N° de prix	Libellé	Unité	Quantité	Prix Unitaires (Euros)	Montant H.T.
1	Installation de chantier	F	3,50	8 500,00	29 750,00
2	Piquetage et implantation	F	1,00	875,00	875,00
3	Contrôle de portance du fond de forme	F	3,00	675,00	2 025,00
4	Plans d'exécution	F	1,00	920,00	920,00
5	Dépose de bordures et caniveaux	M	760,00	10,00	7 600,00
6	Découpe soignée d'enrobés et de béton de surface	M	130,00	3,20	416,00
7	Rabotage des enrobés	M2	2 540,00	3,00	7 620,00
8	Démolition de chaussée ou trottoir	M3	715,00	20,00	14 300,00
9	Terrassements pour fond de forme	M3	100,00	30,00	3 000,00
10	Fourniture et pose de bordures béton type P1	M		18,00	
11	Fourniture et pose de bordures béton type T2	M	150,00	25,00	3 750,00
12	Fourniture et pose de caniveaux béton type CS2	M	190,00	22,00	4 180,00
13	Fourniture et pose de bordures granit	M	440,00	45,00	19 800,00
14	Fourniture et pose de bordures type A2 granit	M	100,00	48,00	4 800,00
15	Fourniture et pose de caniveaux type CS2 granit	M	215,00	43,00	9 245,00
16	Regard ou grille-avaloir yc raccordement	U	1,00	1 500,00	1 500,00
17	Fourniture et mise en place de gargouille	U	15,00	200,00	3 000,00
18	Mise à niveau de tampons, bouche et trappe	U	78,00	80,00	6 240,00
19	Géotextile	M2	985,00	1,50	1 477,50
20	Fourniture et mise en œuvre de grave ciment	M3	391,00	73,00	28 543,00
21	Remplacement de tampons fonte	U	36,00	175,00	6 300,00
22	Grave bitume 0/14	T	690,00	82,00	56 580,00
23	Béton bitumineux 0/10 noir	T	487,00	85,00	41 395,00
24	Béton bitumineux 0/6 noir	T	115,00	135,00	15 525,00
25	Réfection clôtures	M2	50,00	50,00	2 500,00
26	Potelet anti-stationnement	U		120,00	
27	Barrière anti-stationnement	U		220,00	
28	Corbeille	U		500,00	
29	Attache vélos	U		400,00	
30	Signalisation horizontale et verticale	F	3,00	5 000,00	15 000,00
31	Dossier de récolement	F	1,00	2 000,00	2 000,00
PN1	Moins-value bordures granit A2 en stock	M	57,00	-30,00	-1 710,00

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 077-217704709-20200306-20200020-CC

N° de prix	Libellé	Unité	Quantité	Unitaires (Euros)	Montant H.T.
PN2	Changement tampons fonte assainissement EU	U	9,00	125,00	1 125,00
PN3	Terrassement manuel pour dégagement fibre	M	190,00	40,00	7 600,00
PN4	Fourniture et pose plaque protection réseau fibre	M	40,00	55,00	2 200,00
PN5	Fourniture et pose bordures défense	M	4,00	120,00	480,00
PN6	Modification regard assainissement rue du Moulin	U	1,00	980,00	980,00
PN7	Plus-value sur le prix 23 pour phasage et application en petite quantité sur une journée	T	43,00	75,00	3 225,00
PN8	Plus-value pour fourniture d'enrobés à liant modifié type BETOFLEX sur 8 cm d'épaisseur	T	56,00	95,00	5 320,00

Total H.T.	307 561,50 €
TVA 20,00%	61 512,30 €
Total T.T.C.	369 073,80 €

	Montant HT	TVA 20,00%	Montant TTC
Marché initial	284 116,50	56 823,30	340 939,80
Avenant n°1	6 155,00	1 231,00	7 386,00
Avenant n°2	17 290,00	3 458,00	20 748,00
Marché initial + avenant n°1 + avenant n°2	307 561,50 €	61 512,30 €	369 073,80 €

La plus-value correspondante intégrant les modifications n°1 et 2 représente environ 8,25% d'augmentation par rapport au montant initial du marché.

ARTICLE 3 : CLAUSES GENERALES

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables.

Le Titulaire du marché

Le : 06/03/2020

Monsieur Fabien PELETIER
Chef d'Agence
Société COLAS IdF NORMANDIE

Le Représentant du Pouvoir adjudicateur

Laurent GAUTIER
Maire de Tournan-en-Brie

Tournan-en-Brie le : 05/03/2020

P/0
Peter FLOT
Adjoint d'Exploitation

ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE
Agence CHAUMES-EN-BRIE
Route de Coulommiers - 77390 Chaumes-en-Brie
Tél. 01 64 47 54 90 - Fax 01 64 66 92 72 - SIRET 329 168 157 0009



République Française
Département de Seine et Marne



Ville de Tournan-en-Brie

N° 2020 / 021¹

DECISION

Le Maire de TOURNAN-EN-BRIE,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du :

- ◆ 10 avril 2014 notamment l'alinéa 4 de l'article premier accordant la délégation à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122/22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la décision n°2017/105 du 28 septembre 2017 relative à la souscription d'un contrat de location et d'entretien de fontaine à eau avec la Société Château d'EAU,

Considérant la proposition d'avenant de la société CHATEAU D'EAU pour une harmonisation des tarifs concernant la location, la fourniture de bonbonnes et l'entretien de chacune des fontaines à eau situées à la mairie et à la police municipale.

DECIDE :

Article 1 : les tarifs appliqués seront ceux proposés par l'avenant :

- Location = 18.98 € HT / mois et par fontaine
- Bonbonne = 8.99 € HT / unités
- Gobelets = 3.59 € HT / rame de 100 gobelets
- Entretien = 20.00 € HT 2 fois par année et par fontaine

Les tarifs seront révisables chaque année selon les conditions du contrat.

Envoyé en préfecture le 10/03/2020

Reçu en préfecture le 10/03/2020

Affiché le

Besser
Levrault

ID : 077-217704709-20200306-DEC2020021-DE

Article 2 : Les autres articles de la décision 2017/105 restent inchangés

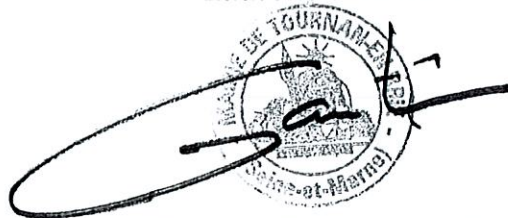
Article 3 : La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Ampliation sera adressée à :

- ☞ Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne,
- ☞ Monsieur le Directeur de la société CHATEAU D'EAU,
- ☞ Au comptable assignataire.

Fait à Tournan-en-Brie, le 6 mars 2020

Laurent GAUTIER



Maire de Tournan-en-Brie

Chateaud'eau

Chateaud'eau est une société du groupe

Eden

THE WATER & COFFEE COMPANY

Contact

Envoyé en préfecture le 10/03/2020

Reçu en préfecture le 10/03/2020

Affiché le

Besner
Levrault

ID : 077-217704709-20200306-DEC2020021-DE

Mail : sabine.simon@chateaud'eau.com

Tel. 03 21 74 83 00

Fax. 03 21 37 57 94

AVENANT AU CONTRAT DE LOCATION ET D'APPROVISIONNEMENT EXCLUSIF

N° de client : 500093 / 557599

Nom Société COMMUNE DE TOURNAN EN BRIE

Adresse :

Tél :

Code Postal : 77220 Ville : TOURNAN EN BRIE

Responsable : - mme BES Vanessa mail : vanessa.bes@tournan-en-brie.fr

Bonjour

Suite notre conversation téléphonique de ce jour, vous trouverez ci-dessous le détail de votre tarif au 01.01.2020

- Location 18.98 euros ht/mois et par fontaine
- Bonbonne 8.99 euros ht/unité
- Gobelets 3.59 euros ht/rame de 100 gobelets
- Entretien 20.00 euros ht 2 fois dans l'année par fontaine

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire
Très cordialement

Le présent avenant est applicable le mois suivant la date de signature.

Date : 03/01/2020

Signature client :

Laurent GAUTIER

Maire de Tournan-en-Brie

Cachet :



Grille tarifaire CHATEAUD'EAU 2020

Services	Tarif vente
Les services et prestations complémentaires Chateaud'eau	
Reconditionnement fontaine bonbonne et machine à café	45,00 €
Reconditionnement fontaine filtrante sur réseau	90,00 €
Frais postaux de livraison de café (inférieure à 192 capsules ou 4kg de grains)	8,00 €
Contribution aux actions de protection de l'environnement	1,20 €
Indemnité de résiliation par anticipation	50,00 €
Contribution transport (par livraison)	3,30 €
Prestation facturation par courrier	5,00 €
Frais de relance	40,00 €
Copie de bon de livraison, facture, contrat	3,00 €
Nettoyage / détartrage extérieur	10,00 €
Consigne eau (bonbonne)	7,00 €
Perte / détérioration fontaine (standard)	400,00 €
Perte / détérioration machine à café capsules	400,00 €
Perte / détérioration machine à café grains	700,00 €

Signature client :



Laurent GAUTIER

Maire de Touman-en-Brie

**DECISION DU MAIRE****Ville de Tournan-en-Brie**

SECRETARIAT GENERAL

Le Maire de la ville de Tournan-en-Brie ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014 notamment l'alinéa 4 de l'article premier accordant la délégation à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122/22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la proposition de DEMATIS pour la mise en service de la solution de dématérialisation « E-convocation » ;

Vu la nécessité d'ajout de destinataires à la liste du Conseil municipal ;

DECIDE

Article 1^{er} : De souscrire un avenant au contrat avec DEMATIS, dont le siège social est situé 10 Boulevard de Grenelle – CS 10817 – 75738 PARIS Cedex 15, à compter du 20 mars 2020 pour un montant de 79 euros HT soit 95 euros TTC, au prorata jusqu'à la date d'anniversaire du contrat, le 01/09/2020 ;

Article 2 : La souscription de ce contrat permet de bénéficier des services suivants :

- La dématérialisation d'envoi des dossiers de convocation aux instances municipales ;
- L'usage en ligne de la solution ;
- L'assistance téléphonique.

Article 3 : La durée du contrat et de son avenant est arrêtée au 1^{er} septembre 2020 ;

Article 4 : La dépense sera imputée au budget de la ville, code service 250SC, article 611, code fonctionnel 020.

Article 5 : Ampliation sera adressée au :

- ☞ Sous-Préfet de Torcy ;
- ☞ Comptable assignataire ;
- ☞ DEMATIS.

A Tournan-en-Brie, le 24.03.2020


Laurent GAUTIER
Maire de Tournan-en-Brie



République Française
Département de Seine et Marne

N° 2020 / 023



Ville de Tournan-en-Brie

DECISION

SERVICES TECHNIQUES
CH/SP/LG

Le Maire de TOURNAN-EN-BRIE,

Vu la loi urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014 notamment l'alinéa 4 de l'article premier accordant la délégation à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122/22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision n°2019/098 en date du 11 septembre 2020 attribuant à la société TP Goulard le marché de travaux de mise en accessibilité du programme 2019 des bâtiments communaux

Considérant la nécessité de réaliser divers travaux supplémentaires notamment par la création d'un WC pour personnes handicapées (filles) à l'extérieur de la cour de l'école du Centre et accolé au bâtiment principal, la mise en accessibilité de l'escalier de l'Hôtel de Ville non prévu dans le cadre du marché initial.

Article 1 : de passer une modification n°1 du marché de travaux de mise en accessibilité du programme 2019 des bâtiments communaux avec la société :

SAS TP GOULARD
92 rue Gambetta
77210 AVON

Article 2 : Le montant de la modification n° 1 du marché est de 20 977,95 € HT.

Article 3 : Les dépenses seront imputées au chapitre 23 de la section investissement du budget de la commune.

Envoyé en préfecture le 26/03/2020

Reçu en préfecture le 26/03/2020

Affiché le

ID : 077-217704709-20200326-2020_023-DE

Berger
Levrault

Article 4 : La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Ampliation sera adressée à :

- ☞ Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy,
- ☞ Le comptable assignataire,
- ☞ Monsieur le Directeur de la Société TP Goulard.

Fait à Tournan-en-Brie, le 26 mars 2020

Laurent GAUTIER



Maire de Tournan-en-Brie